

3 Troisième partie L'Algérie et la France

3.2 Jusqu'à l'établissement du Gouvernement Général (août 1830 - juillet 1834)

Les premiers temps de l'occupation française furent marqués par le manque de continuité de vues que traduit matériellement la succession rapide d'un grand nombre de commandants en chef.

Les conditions de la capitulation imposée au Dey ont été souvent considérées comme une preuve de faiblesse de la part de Bourmont. Il s'était cependant conformé à ses instructions et, jusqu'au moment où les événements survenus dans la Métropole l'obligèrent à quitter son commandement, il en poursuivit l'exécution.

Le premier point était d'assurer l'administration de la ville d'Alger. Le général Tholozé fut nommé commandant de la place et l'interprète d'Aubignosc, lieutenant-général de police. Il fut formé une commission administrative comprenant l'intendant-général Denniée, le payeur-général Firino, le consul Deval (neveu de celui de 1827).

Bourmont s'occupa ensuite de prendre pied sur d'autres points du littoral. Une première reconnaissance était effectuée dans la Mitidja, jusqu'au Cap Matifou, le 6 juillet. Le 26, Bône fit sa soumission, puis Bougie, et un nouveau caïd fut proclamé au nom de la France. Le 27, les troupes françaises débarquèrent à Mers-el-Kébir, et des négociations étaient entamées avec le bey d'Oran. Qu'aurait pu obtenir Bourmont ? Il est difficile de le dire.

Ses instructions spécifiaient que la population " ne supportait qu'avec impatience la domination violente et arbitraire de quelques milliers de Turcs ". Il devait chercher à " attirer à lui " les chefs de tribus et les gens de l'intérieur et promettre " à tous les habitants de les délivrer de l'oppression ". Lui-même, dans son ordre du jour du 10 mai, à la veille de l'embarquement, traduisait le même état d'esprit en disant : « Terribles dans le combat, soyez justes et humains après la victoire : votre intérêt le commande autant que le devoir. Trop longtemps opprimé par une milice cruelle et avide, l'Arabe verra en nous des libérateurs. Il implorera notre alliance. Rassuré par votre bonne foi, il apportera dans nos camps les produits de son sol. »

Il y avait là les principes d'une politique qui ne fut pas exécutée systématiquement, mais suivie sans vues d'ensemble sous la pression des circonstances.

Avant la fin de juillet 1830, celles-ci avaient montré à Bourmont que l'application était quelque peu hasardeuse. Au lendemain de la prise d'Alger, il crut aux bonnes dispositions du bey du Tittery, Mustapha Bou Mezrag, et lui donna l'investiture de la France. Le 23 juillet, Bourmont se rendit à Blida, mais le lendemain, il fut attaqué sur la route du retour. Et dès lors Mustapha prit une attitude hostile et menaçante.

Bourmont, nommé Maréchal de France le 24 juillet, apprit les nouvelles de la capitale officieusement le 10 août et officiellement peu après. Il jugea nécessaire de concentrer ses forces sous Alger, ce qui amena, entre autres choses, l'arrêt des négociations avec le bey d'Oran. Sur l'ordre du nouveau ministre de la Guerre, le général Gérard, il fit prendre, sans incident, le drapeau tricolore par ses troupes (17 août).

Le général Clauzel fut désigné le 12 août pour le remplacer. Bourmont lui passa le commandement et s'embarqua le 3 septembre pour Mahon où il attendrait la suite des événements : l'amiral Duperré lui avait refusé un bâtiment de l'État (alors qu'il en avait accordé un au Dey Hussein) ; du moins le général Clauzel fit-il rendre les honneurs au brick autrichien qui l'emporta.

Le nouveau commandant en chef se trouvait dans une situation délicate. Pour des raisons de politique intérieure et extérieure, le gouvernement de Louis-Philippe n'était rien moins que décidé à une politique de conquête. Dans ces conditions, le général Clauzel arrêta la ligne de conduite suivante : occupation effective des points importants de la côte, occupation de toute la Régence d'Alger en confiant l'administration du pays à des chefs musulmans vassaux.

La liquidation de l'autorité turque fut poursuivie. Mais il fallait se hâter. Car, si, comme on le verra plus loin, Clauzel pensait à utiliser les Tunisiens, avec qui la France entretenait de bonnes relations, l'autre prétendant à la domination de l'Algérie, le Sultan du Maroc cherchait aussi à reprendre la traditionnelle politique d'extension vers l'est. Sa première tentative fut l'occasion de l'entrée en scène de Mahi ed Din et de son fils Abd el Kader.

On a vu l'importance grandissante prise dans l'Algérie turque par le mouvement maraboutique. Un de ses représentants les plus vénérés dans la province d'Oran au moment du débarquement des troupes françaises à Alger était Madi et Din. Celui-ci avait eu de sa seconde femme, Zohra, un fils, Abd El Kader, en qui certaines prophéties faisaient voir le futur Mahdi qui délivrerait les musulmans. Né en 1808, Abd El Kader était venu en 1822 poursuivre ses études à Oran. Là, il avait senti grandir sa haine du Turc dont le peu de respect pour les préceptes coraniques l'avait choqué, en même temps que les exactions de la milice. Les prophéties relatives à Abd el Kader inquiétèrent le bey d'Oran, Hassan. Peu après son retour à la Zauïa paternelle et son mariage, Abd el Kader fut impliqué avec son père dans des poursuites consécutives à une attaque contré Mascara. Détenus quelque temps à Oran, le père et le fils purent enfin aller en pèlerinage à La Mecque. Ils en revinrent au début de 1829.

Après le débarquement des Français, le sultan du Maroc, Abd er Rahman envoya un gouverneur à Tlemcen. Le bey Hassan protesta et chercha du secours auprès des populations indigènes : il demanda notamment l'appui de Mahi ed Din, dont l'influence était considérable. Sur le conseil d'Abd El Kader,

Mahi ed Din refusa.

A ce moment, le général Clauzel renforça la garnison de Mers-el- Kébir par la brigade Damrémont, dont une fraction occupa Oran le 4 janvier 1831. Hassan se retira à Alexandrie, puis à La Mecque. Le commandant en chef français négociait avec Tunis. Notre consul dans la Régence, Mathieu de Lesseps, avait entretenu les bonnes dispositions du bey pour la France. Clauzel résolut d'en profiter. Le 4 février, il installait le prince Achmet comme bey d'Oran. Il songeait à établir un autre prince tunisien à Constantine.

En même temps, il agissait dans le Tittery, occupait Médéa, où il installait un bey dévoué à la France et une garnison française.

Mais Paris hésitait. Les effectifs furent réduits, Clauzel fut rappelé et remplacé par le général Berthezène (que Bourmont avait désigné pour son successeur éventuel au gouvernement de la Restauration). Celui-ci resta en fonction jusqu'en décembre 1831. Il fut remplacé à son tour par le duc de Rovigo (Savary), qui lui-même, en avril 1833, céda la place au général Voirol. Ces changements continuels empêchèrent l'action méthodique et à larges vues qui eût été nécessaire.

Dans la province d'Oran, le Tunisien Achmet n'avait pu se maintenir : il évacua Oran à la fin d'avril 1831. Le sultan du Maroc en profita immédiatement. Avec l'aide de deux chefs des tribus Douairs et Smela, qui, après avoir développé une savante propagande, lancèrent leurs cavaliers en avant, des représentants d'Abd er Rahman furent installés à Médéa (que les Français avaient dû abandonner) et à Miliana. Un Marocain, Bel Amri occupa Mascara. A Tlemcen, le premier gouverneur marocain avait échoué complètement. Mahi ed Din, appelé en médiateur, prit le titre de Khalifa du Sultan du Maroc, la garnison turque se maintenant toujours au Méchouar comme dans la citadelle de Mostaganem.

Il importait de mettre un terme à l'action du Maroc. Un bataillon de renfort débarqua à Oran le 17 août. Le mois suivant, un chef énergique, le général Pierre Boyer, fit rentrer dans leurs tribus les cavaliers Douairs et Smela. Une démonstration navale devant Tanger (novembre 1831), l'envoi d'une ambassade à Meknès (mars 1832) amenèrent Abd er Rahman à renoncer à ses prétentions. Ses représentants, y compris Mahi ed Din, abandonnèrent les pouvoirs qu'ils s'étaient arrogés. Par la suite, les Français occupèrent Arzeu et Mostaganem.

Dans les autres parties de l'Algérie, il n'y avait pas d'amélioration sensible. Sous Savary, et après un échec en 1831, Bône fut prise par Yusuf et d'Armandy en mars 1832, et Bougie en octobre 1833. Mais l'intérieur du pays était livré à une complète anarchie, les rivalités entre les tribus, entre les descendants des Marabouts et les chefs de guerre, entretenant le désordre.

Il restait encore en fonction un bey turc, Ahmed, à Constantine. En juillet 1830, Bourmont avait songé un moment à lui donner l'investiture de la France. Mais Ahmed pensait pouvoir s'assurer l'indépendance et restait maître de la plus grande partie de son beylik, où il croyait difficile, sinon impossible, une campagne des troupes françaises. Il songeait même à s'étendre vers l'ouest et jetait ses regards vers le Tittery.

C'est cependant encore dans la province d'Oran que les événements retenaient le plus l'attention. Les villes où nous tenions garnison étaient en fait bloquées. Mahi ed Din avait groupé autour de lui, cette fois en son nom, et non pas comme Khalifa d'Abd er Rahman, tous ceux des indigènes qui voulaient lutter contre nous.

Au mois d'avril 1832, il avait été proclamé chef de la guerre sainte au cours d'une réunion tenue par les principaux chefs de la région de Mascara. Dès le 17, il avait attaqué une reconnaissance française, à peu de distance d'Oran, et, le 1er mai, sommé la garnison de se rendre. Il lança alors l'appel à la guerre sainte et attaqua Oran le 3 mai. Dans ce combat, Abd el Kader fut sur le point d'être pris. Mahi ed Din renouvela l'attaque le 4. Le 6, douze mille guerriers des tribus étaient réunis, mais ils se dispersèrent pour la fête de l'Aid-el-Kébir (11 mai).

Le blocus d'Oran était maintenu. Cependant les premiers essais de politique indigène s'ébauchaient dans la région. Les Français étaient entrés en conversation avec les Douairs et les Sméla ç mais une grave erreur avait été commise par le général Boyer qui avait répondu négativement à une démarche des cheikhs des anciennes tribus maghzen demandant qu'un bey fût choisi parmi les principaux Turcs restés au Méchouar de Tlemcen.

De son côté, Mahi ed Din ne réussissait pas à faire l'unité autour de lui. Ses échecs devant Oran, renouvelés les 31 août, 19 septembre, 23 octobre, 10 novembre, lassaient ses partisans. Il dispersa ses contingents en leur donnant rendez-vous au mois de mai 1833.

L'étoile d'Abd el Kader, qui s'était distingué dans tous les combats, se levait à l'horizon. Le 21 novembre, il était proclamé sultan dans la plaine d'Eghris, et le 25 il faisait son entrée dans Mascara. Il n'accepta d'ailleurs que le titre d'émir, qu'il transforma par la suite en celui d'Émir et Mouminin (commandeur des croyants).

Le général Boyer à Oran ne s'émut pas : le nouvel émir n'était reconnu, en dehors de sa propre tribu, les Hachem, que par les Beni Amer et les Gharaba ; il lui fallait chercher à consolider ses pouvoirs, à organiser une sorte de gouvernement, de façon à se procurer les ressources nécessaires pour la guerre sainte. La France allait lui en fournir les moyens, partie sans le vouloir, partie de propos délibéré.

En avril 1833, à la suite d'un dissentiment avec le duc de Rovigo, commandant en chef, le général Boyer, qui venait d'enlever Arzeu, quitta Oran, où il fut remplacé par le général Desmichels. Celui-ci déploya d'abord de l'énergie et occupa Mostaganem. La ville, attaquée par Abd el Kader, pendant que Desmichels était allé razzier les Smela passés à l'Emir, tint bon. Les Smela abandonnèrent Abd el Kader qui dut rentrer à Mascara.

Les garnisons françaises pouvaient vivre grâce aux relations qu'elles entretenaient avec les tribus du voisinage. Mais, moyennant une active propagande, et à la suite de quelques actes de violence Abd el Kader réussit à les isoler. Le moment semblait venu d'essayer d'entrer en conversation : Abd el Kader sentait la nécessité d'organiser ses forces avant de reprendre la lutte ; Desmichels, s'inspirant des conceptions de Clauzel, croyait discerner en Abd el Kader des qualités ca-

pables de faire de lui le chef indigène qui pacifierait l'intérieur, et des sentiments qui lui permettraient d'accepter la suprématie de la France.

Abd el Kader, chef de la guerre sainte, ne pouvait faire le premier pas pour entrer en conversation avec les infidèles. Desmichels accepta de le faire : il demanda la libération de quatre soldats faits prisonniers dans une embuscade par des hommes de l'émir. La négociation se noua par l'intermédiaire d'un Busnach d'Oran. Elle aboutit au traité du 26 février 1834, dit traité Desmichels, après avoir été marquée par des incidents militaires qui, brillants pour les Français, leur étaient en fait nuisibles dans l'esprit des indigènes, parce qu'ils regagnaient leurs bases après chaque engagement.

Ce premier accord avec Abd el Kader ouvrait la porte à de nouvelles contestations. Les textes arabe et français ne concordaient pas. En outre, le traité du 26 février avait été précédé, le 4 du même mois, d'un échange de notes qui, aux yeux de Desmichels, étaient de simples préliminaires révisés par le traité lui-même, tandis qu'Abd el Kader les considérait comme des parties constitutives du traité ayant même valeur que le texte du 26.

Les stipulations du traité tendaient à représenter Abd el Kader comme un souverain indépendant traitant d'égal à égal avec les Français. C'était lui donner, aux yeux des indigènes, une autorité et un prestige qu'il n'avait pu acquérir lui-même. Cet avantage était complété par d'autres, matériels ceux-là : existence de représentants de l'émir (appelés dans le texte arabe " consuls ") à Oran, Mostaganem et Arzeu : liberté du commerce, mais, en fait, monopole du commerce des grains en faveur d'Abd el Kader (imitation évidente du procédé employé par Méhémet-Ali pour enrichir son trésor).

La conclusion du traité Desmichels constitue une faute incontestable. Et la responsabilité en retombe tout entière sur son auteur. En effet, le général Desmichels rendit compte correctement des premiers pourparlers ; mais il signa le traité du 26 février sans attendre les instructions qu'il avait cependant demandées. Ces instructions, datées du 29, étaient infiniment plus raisonnables : elles comportaient la reconnaissance par Abd el Kader de la souveraineté française avec serment de foi et hommage, et tribut annuel. Conditions évidemment moins

dangereuses mais encore peu réalistes... car Abd el Kader ne les eût jamais acceptées

C'est ce que montreront le traité de la Tafna et ses suites.

Quelques Français commençaient cependant à comprendre. C'est ainsi que le commandant en chef, le général Voirol, repoussa les avances d'Abd el Kader qui s'offrait à ramener l'ordre et le calme dans la province d'Alger. C'est ainsi que le gouvernement de Paris lui-même tenait bon dans l'entreprise commencée, sans d'ailleurs en mesurer toute l'étendue.

L'opinion s'était émue en France des difficultés rencontrées. Certains, en s'hypnotisant sur ces difficultés, d'autres en invoquant des principes se prononçaient contre le maintien de l'occupation d'Alger : les deux tendances se retrouveront par la suite dans toute notre histoire coloniale au XIX^{ème} siècle. Heureusement, d'autres hommes, les La Rochefoucauld, les Pelet de la Lozère, les de Laborde, les Clauzel, faisaient valoir les avantages d'ordre économique et militaire que nous assurerait la persévérance.

Le gouvernement accepta l'idée d'une vaste enquête menée sur place, mise en avant par un adversaire de l'occupation, Hippolyte Passy. Une « commission d'Afrique », composée de parlementaires et d'officiers, se rendit en Algérie et y séjourna de septembre à novembre 1833. Elle conclut à la nécessité de rester à Alger ; non qu'elle fût bien profondément convaincue des avantages d'avenir que l'occupation assurerait au pays, mais pour la sauvegarde de l'honneur national : la question n'était plus entière, nous étions engagés ; l'entreprise n'aurait peut-être pas été à recommander ; mais on ne pouvait pas reculer.

Une commission supérieure, chargée de réviser les travaux de la commission d'Afrique, conclut dans le même sens, et d'une façon plus catégorique : l'intérêt de la France concordait avec son honneur pour imposer le maintien de l'occupation. Celui-ci fut décidé. Une ordonnance royale du 22 juillet 1834 créa le gouvernement général de l'Algérie, désignée sous le nom de « possessions françaises dans le nord de l'Afrique ». Le premier gouverneur général fut Drouet d'Erlon, qui prit possession de son poste en septembre 1834.